



Clinique S<sup>t</sup> Pierre  
OTTIGNIES

# ORGANISATION D'UNE JOURNÉE À L'HÔPITAL DE JOUR CHIRURGICAL

## Bienvenue à l'Hôpital de jour chirurgical

### Installation dans votre chambre

- L'infirmier(e) viendra faire votre anamnèse. Il/Elle vous interrogera sur votre poids, votre taille, des allergies éventuelles, vos médicaments, vos antécédents médicaux, ...
- Il/Elle prendra vos paramètres : tension artérielle, pouls, saturation en oxygène, température auriculaire.
- Il/Elle vérifiera que vous avez lavé et/ou tondu le membre à opérer
- Il/Elle vous invitera à revêtir la blouse d'opéré, le masque chirurgical, le bonnet et les chaussettes si nécessaire selon l'heure de votre opération (pas de masque en tissu).
- Il est conseillé d'uriner avant d'aller en salle d'opération.

### Départ en salle d'opération

- Le moment venu, on vous accompagnera jusque l'entrée du bloc opératoire du 5<sup>ème</sup> étage ou vous serez emmené en brancard au bloc opératoire au -1.
- L'anesthésiste et l'infirmier(e) de salle d'opération vous prendront en charge vérifieront à nouveau certaines informations (identité, allergies, ...).

### Après l'intervention

- Passage en salle de réveil afin de surveiller vos paramètres et de gérer votre douleur dès votre réveil post anesthésie.

### Retour en chambre

*Notre objectif : vous permettre de rentrer à la maison dans le courant de la journée dans les meilleures conditions possibles : douleur maîtrisée, alimentation reprise selon le régime post op adéquat, mobilisation et élimination restaurées.*

- Dès votre ré installation en chambre, l'infirmier(e) reprendra la surveillance de vos paramètres (TA, pouls, douleur ..) , de votre perfusion et suivra le protocole de reprise des boissons établi par l'anesthésiste qui vous a endormi.
- Après avoir bu, un repas vous sera proposé selon le régime post opératoire permis.
- Votre perfusion pourra être ôtée après digestion du repas et une première miction.
- Le premier lever pour aller aux toilettes se fera en présence d'une infirmier(e) afin d'éviter toute chute lors de ce déplacement.
- Votre départ sera autorisé après passage du chirurgien et/ou assistant pour prescriptions et explications post opératoires et après accord de l'anesthésiste.

# Informations de sortie HJC après une anesthésie générale ou rachidienne

Vous ou votre enfant avez subi une intervention chirurgicale en hospitalisation de jour : assurez vous avant votre départ que vous êtes en possession.

- Du rapport d'hospitalisation destiné au médecin généraliste
- Des informations relatives au traitement médicamenteux à débiter, à reprendre, à poursuivre
- Des prescriptions et informations sur le traitement de sortie
- D'une éventuelle prescription des soins infirmiers et/ou kiné

## Quelques recommandations

- Ne pas conduire de véhicule jusqu'au lendemain .
- Les médicaments utilisés pour l'anesthésie peuvent avoir des effets pendant environ 24h.Ceux ci peuvent être amplifiés par l'absorption d'alcool ou d'autres médicaments (sédatifs, anxiolitiques...).
- Nous vous demandons donc d'être extrêmement prudents et de ne prendre aucune boisson alcoolisée ou de médicaments pendant cette période sans avis médical.

## Effets secondaires possibles le jour ou le lendemain de l'intervention.

- Léger saignement
- Difficulté de mémorisation
- Maux de tête
- Nausées (parfois vomissements)
- Température modérée (inférieure à 38.5°C)
- Sensation de fatigue
- Lourdeur ou picotements du ou des membres anesthésiés (en cas d'anesthésie loco-régionale).

Ces symptômes sont bénins et ne doivent pas persister plus de 24h.

## Si vous avez été opéré sous anesthésie loco-régionale = bloc, plexus.

*Votre bras ou votre jambe « dort » encore lors de votre départ. Vous ne ressentez pas de sensations à ce niveau et votre membre est lourd et incontrôlable au niveau des mouvements.*

- Il est donc important de protéger le membre (chaise roulante, béquille pour la jambe) ou maintenir le bras en écharpe
- Quand vous ressentez des fourmillements dans le membre, signe de réveil progressif, prenez un comprimé anti-douleur selon la prescription médicale reçue
- Le membre peut rester « endormi » entre 3 et 6 heures ... Soyez donc prudents durant cette période.

*Au moindre doute, souci, effet secondaire persistant, douleur intense qui ne diminue pas au fil des jours .... Contactez votre généraliste ou le secrétariat de votre chirurgien.*

**Toute l'équipe de l'HJC vous souhaite un prompt rétablissement.**